



Association canadienne des ergothérapeutes

100-34 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7J6  
Courriel : membership@caot.ca • Télécopieur : (613) 523-2552  
Téléphone : (800) 434-2268 ou (613) 523-2268, poste 221

Numéro d'adhérent

## RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION POUR 2016-2017

L'année d'adhésion commence le 1<sup>er</sup> octobre (les frais ne sont pas calculés au prorata)

Pour recevoir plus rapidement la confirmation de votre adhésion et de votre assurance (selon le cas) :  
renouvelez votre adhésion, à [www.caot.ca/renew](http://www.caot.ca/renew)

Veillez fournir tous les renseignements demandés sur ce formulaire. Écrivez lisiblement tous les renseignements. Signez le formulaire dûment rempli avant de le renvoyer à l'ACE. Notre banque de données sur les membres nous donne plusieurs façons de communiquer avec vous. Veuillez indiquer l'adresse de votre domicile, même s'il ne s'agit pas de votre principale adresse postale. Veuillez spécifier l'adresse que vous préférez pour vos envois postaux.

Renseignements personnels			
Nom		Deuxième prénom	Prénom
Date de naissance (Mois)	(Jour)	(Année)	Langue privilégiée pour la correspondance <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Français

Adresse du domicile			
<input type="checkbox"/> Adresse de correspondance privilégiée			
Adresse			
Ville		Province	Code postal
Pays	Téléphone	Courriel	

Adresse professionnelle			
<input type="checkbox"/> Adresse de correspondance privilégiée			
Employeur			
Adresse			
Ville		Province	Code postal
Pays	Téléphone	Courriel	

Permis d'exercice
Province dans laquelle le membre est inscrit au tableau de membres de l'organisme provincial de réglementation en ergothérapie (cocher toutes les cases qui s'appliquent) : <input type="checkbox"/> AB <input type="checkbox"/> BC <input type="checkbox"/> MB <input type="checkbox"/> NB <input type="checkbox"/> NS <input type="checkbox"/> NL <input type="checkbox"/> ON <input type="checkbox"/> PE <input type="checkbox"/> QC <input type="checkbox"/> SK <input type="checkbox"/> Non inscrit

Actualités ergothérapeutiques
<i>Les Actualités ergothérapeutiques</i> est disponibles en version imprimée* ou en ligne. Veuillez indiquer votre préférence pour chacun des périodiques ci-dessous. Si vous désirez recevoir des copies imprimées de la RCE veuillez consulter les frais ci-dessous. Si vous voulez recevoir des copies gratuites des <i>Actualités ergothérapeutiques</i> , <b>vous DEVEZ cocher la case ci-dessous</b> . Autrement, vous aurez uniquement accès à la version en ligne de ces revues. * La version imprimée des <i>Actualités ergothérapeutiques</i> n'est offerte qu'aux membres de l'ACE ayant une adresse au Canada. <b>Actualités ergothérapeutiques</b> : <input type="checkbox"/> Copie imprimée

Tous les candidats doivent remplir cette section	
<b>Catégorie d'adhésion</b> — Veuillez cocher une case	<input type="checkbox"/> Exerçant à temps plein (>800 heures/année) <input type="checkbox"/> À l'extérieur du Canada <input type="checkbox"/> Exerçant à temps partiel (<800 heures/année) <input type="checkbox"/> N'exerçant pas (Voir ci-dessous)
<b>Catégorie « n'exerçant pas »</b> — <b>vous devez remplir cette section si vous renouvelez votre adhésion à titre de membre de la catégorie « n'exerçant pas » (veuillez cocher une seule case)</b> . Veuillez noter qu'exerçant est défini comme fournissant des services directs, de l'enseignement, des consultations, ou effectuant des recherches ou de l'administration dans un domaine quelconque relatif à la santé, à l'enseignement, à la vie communautaire ou au service social. Si vous commencez à travailler au Canada entre le 1 <sup>er</sup> octobre 2016 et le 30 septembre 2017, vous devez alors modifier votre catégorie d'adhésion.	
<input type="checkbox"/> Sans travail, mais prévoyant exercer dans l'avenir <input type="checkbox"/> Prévoyant recommencer à exercer dans l'année <input type="checkbox"/> Occupant un poste non relié à l'ergothérapie <input type="checkbox"/> Étudiant(e) aux cycles supérieurs	<input type="checkbox"/> Retraité(e) <input type="checkbox"/> Congé de maternité/parental Les personnes qui sont ou seront en congé de maternité/parental pendant six mois consécutifs et plus entre le 1 <sup>er</sup> octobre 2016 et le 30 septembre 2017 peuvent choisir la catégorie congé de maternité/parental et payer ainsi le montant de la cotisation des membres n'exerçant pas. <input type="checkbox"/> En congé prolongé/permanent de la profession



## Association canadienne des ergothérapeutes

100-34 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7J6  
Courriel : membership@caot.ca • Télécopieur : (613) 523-2552  
Téléphone : (800) 434-2268 ou (613) 523-2268, poste 221

Numéro d'adhérent

# RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION POUR 2016-2017

L'année d'adhésion commence le 1<sup>er</sup> octobre (les frais ne sont pas calculés au prorata)

### Instructions concernant les cotisations

- 1) Cochez toutes les options qui s'appliquent à votre cas.
- 2) Consultez le barème à la page 3 de ce formulaire pour déterminer la catégorie de membre, les frais et les taxes qui s'appliquent.
- 3) Vérifiez et ajoutez les frais et les taxes qui s'appliquent pour toute option additionnelle que vous avez choisie (assurance responsabilité professionnelle, Programme d'aide aux membres (PAMA), *Revue canadienne d'ergothérapie* (RCE), 90 pour 90 \$ et Trouvez un ergo.
- 4) Inscrivez les montants appropriés ci-dessous
- 5) Calculez le montant total à payer et choisissez votre mode de paiement.

<input type="checkbox"/>	Frais réguliers de l'adhésion à l'ACE – Ces frais s'appliquent à tous les renouvellements reçus après le 1 <sup>er</sup> octobre 2016.	
<b>TPS/TVH s'appliquant sur les frais d'inscription</b>		
<b>Assurance responsabilité professionnelle</b> – Les membres de l'ACE peuvent faire l'achat d'une assurance responsabilité professionnelle à des taux concurrentiels. Les régimes d'assurance offerts par l'ACE répondent aux exigences de tous les organismes canadiens de réglementation. Consultez tous les détails à la page 3.		
<b>Option 1.</b>	Assurance responsabilité professionnelle (Police de base) (5 000 000 \$), Frais de justice (150 000 \$) et Frais de justice au pénal (175 000 \$).	
<b>Option 2.</b>	Assurance responsabilité professionnelle (Police de base) (10 000 000 \$), Frais de justice (200 000 \$) et Frais de justice au pénal (250 000 \$)	
<b>Option 3.</b>	Assurance de clinique d'ergothérapie - Voir la page 5 pour plus d'information	
<i>(Cette taxe s'applique uniquement en Ontario, au Québec, au Manitoba et Terre-Neuve) — TVP s'appliquant à l'assurance responsabilité professionnelle</i>		
<b>PAMA</b>	<b>Programme d'aide aux membres</b> (optionnel) – Le PAMA amélioré de l'ACE vous offre encore plus d'avantages! Le programme comprend l'accès à un maximum de 12 heures de conseils dans de nombreux domaines : financier, rendement au travail, juridique, relations familiales, soins aux personnes âgées, nutrition et bien d'autres. Des ressources éducatives gratuites sont également disponibles! Veuillez prendre note que cet avantage est offert uniquement aux membres situés au Canada – <b>68,00 \$</b>	
<i>(Voir la page 4 pour déterminer le montant à payer) TPS/TVH s'appliquant aux frais d'adhésion au PAMA</i>		
<b>Trouvez un ergo</b>	Un répertoire pour aider les gens à trouver les services d'ergothérapie dont ils ont besoin. Veuillez choisir l'une des options suivantes : (Consulter la page 4 pour en savoir davantage sur les options de Trouvez un ergo)	<input type="checkbox"/> Option 1 - gratuit <input type="checkbox"/> Option 2 - 50,00 \$ <input type="checkbox"/> Option 3 - 75,00 \$ <input type="checkbox"/> Option 4 - 100,00 \$
<i>(Voir la page 4 pour déterminer le montant à payer) TPS/TVH s'appliquant à l'abonnement au Trouve un ergo</i>		
<b>RCE</b>	<b>Revue Canadienne d'ergothérapie (RCE) version imprimée</b> (optionnel) – En tant que membre, vous pouvez demander de recevoir la version imprimée de la RCE par la poste. L'accès à la version électronique de la revue est gratuit – <b>20,00 \$</b>	
NUMÉRO DE T.P.S. R100759877		<b>Total</b>

### Modalités de paiement

Libellez les chèques canadiens ou mandats à l'ordre de l'ACE : pénalité de 50,00 \$ si le compte est insuffisamment alimenté.

Chèque     Mandat     Visa     MasterCard

Numéro de carte

Date d'expiration

Nom du titulaire \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Cochez cette case si vous n'êtes pas en mesure de fournir une signature électronique. En cochant la case, vous nous autorisez à vous charger le montant indiqué ci-dessus et vous acceptez de vous conformer aux règles et règlements de l'ACE. Votre signature indique que vous acceptez de vous conformer aux règles et règlements et au code de déontologie de l'ACE (disponibles au [www.caot.ca](http://www.caot.ca)) et elle confirme votre admissibilité à l'adhésion, tel qu'indiqué à la page 1 du formulaire.

### GoodLife-Énergie Cardio

En tant que membre de l'ACE, vous pouvez obtenir jusqu'à 55 % de rabais sur le coût de l'abonnement régulier à GoodLife. Pour obtenir de plus amples renseignements et connaître le coût de l'abonnement, visitez le lien suivant : <http://register.goodlifefitness.com/french>



**Association canadienne des ergothérapeutes**

100-34 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7J6  
 Courriel : membership@caot.ca • Télécopieur : (613) 523-2552  
 Téléphone : (800) 434-2268 ou (613) 523-2268, poste 221

Numéro d'adhérent

**RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION  
 POUR 2016-2017**

L'année d'adhésion commence le 1<sup>er</sup> octobre (les frais ne sont pas calculés au prorata)

Catégories d'adhésion	Frais de base	TPS-5 % (AB, MB, NT, NU, QC, SK, YT)	TVH -13 % (ON)	TVH-15 % (NB, NL, NS, PE)	Frais BC	TPS-5 % (BC)
Temps plein > de 800 heures par an – S'appliquent à tous les renouvellements reçus après le 1 <sup>er</sup> octobre 2016.	285,00 \$	14,25 \$	37,05 \$	42,75 \$	360,00 \$	18,00 \$
Temps partiel < de 800 heures par an – S'appliquent à tous les renouvellements reçus après le 1 <sup>er</sup> octobre 2016.	230,00 \$	11,50 \$	29,90 \$	34,50 \$	289,00 \$	14,45 \$
N'exerçant pas – S'appliquent à tous les renouvellements reçus après le 1 <sup>er</sup> octobre 2016. Si vous vous inscrivez à titre de membre n'exerçant pas, veuillez remplir la section des catégories de membres n'exerçant pas à la page 1.	170,00 \$	8,50 \$	22,10 \$	25,50 \$	212,00 \$	10,60 \$
À l'extérieur du Canada	170,00 \$					

Si vous vivez en Colombie-Britannique, vos frais d'adhésion sont combinés et comprennent l'adhésion à l'ACE et à l'ACE-BC. Si vous vivez à l'extérieur du Canada, les taxes ne s'appliquent pas. Si vous vivez au Québec, vous deviendrez automatiquement membre de l'ACE-QC. Vos frais d'adhésion sont combinés et comprennent l'adhésion à l'ACE et à l'ACE-QC. Votre nouveau chapitre provincial débutera le 1er octobre. Politique de remboursement : Tel qu'énoncé dans les règles et règlements de l'ACE, les frais d'adhésion ne sont pas remboursables.

**Assurance responsabilité professionnelle de l'ACE.** L'ACE offre une assurance abordable qui est valide à travers le Canada. Contrairement à l'assurance offerte par votre employeur, l'assurance que vous achetez auprès de l'ACE est spécialement conçue pour protéger vos intérêts individuels. L'assurance fonctionne sur la base des réclamations, ce qui signifie que vous devez détenir une assurance au moment où la réclamation est faite, peu importe le moment où l'incident s'est produit. Toutefois, pour faire l'achat d'avenants ou d'une assurance commerciale, vous devez faire l'achat de l'assurance responsabilité professionnelle et ajouter ces options à cette police. Pour faire l'achat de l'assurance commerciale ou des cliniques, ou pour en savoir plus sur l'assurance responsabilité professionnelle, veuillez visiter notre site web ([www.caot.ca](http://www.caot.ca)) ou communiquer avec les services aux membres par téléphone (1-800-434-2268 poste 221/246 ou 1-613-523-2268 poste 221/246) ou par courriel ([membership@caot.ca](mailto:membership@caot.ca)).

	TPS sur l'assurance MB, ON (8 %)	TPS sur l'assurance QC (9 %)	TPS sur l'assurance NL (15 %)	Autres
<b>Option 1</b> Assurance responsabilité professionnelle (Police de base) (5 000 000 \$), Frais de justice (150 000 \$) et Frais de justice au pénal (175 000 \$). Comprend la perte de couverture par les bénéficiaires.				
Les personnes ayant obtenu leur diplôme en 2016 peuvent obtenir un rabais de 50 % - <b>29,50\$</b>	2,36 \$	2,66 \$	4,43\$	0,00 \$
Les personnes ayant obtenu leur diplôme en 2015 peuvent obtenir un rabais de 25 % - <b>44,25 \$</b>	3,54 \$	3,98 \$	6,64\$	0,00 \$
Les personnes qui seront en congé de maternité ou parental pour une période de six mois consécutifs et plus entre le 1 <sup>er</sup> octobre 2016 et le 30 septembre 2017 peuvent obtenir un rabais de 50 % - <b>29,50 \$</b>	2,36 \$	2,66 \$	4,43\$	0,00 \$
Autres personnes – <b>59,00 \$</b>	4,72 \$	5,31 \$	8,85\$	0,00 \$
<b>Option 2</b> Assurance responsabilité professionnelle (Police de base) (10 000 000 \$), Frais de justice (200 000 \$) et Frais de justice au pénal (250 000 \$). Comprend la perte de couverture par les bénéficiaires.				
Les personnes ayant obtenu leur diplôme en 2016 peuvent obtenir un rabais de 50 % - <b>48,50\$</b>	3,88 \$	4,37 \$	7,28\$	0,00 \$
Les personnes ayant obtenu leur diplôme en 2015 peuvent obtenir un rabais de 25 % - <b>72,75 \$</b>	5,82 \$	6,55 \$	10,91\$	0,00 \$
Les personnes qui seront en congé de maternité ou parental pour une période de six mois consécutifs et plus entre le 1 <sup>er</sup> octobre 2016 et le 30 septembre 2017 peuvent obtenir un rabais de 50 % - <b>48,50 \$</b>	3,88 \$	4,37\$	7,28\$	0,00 \$
Autres personnes – <b>97,00 \$</b>	7,76 \$	8,73\$	14,55\$	0,00 \$

Programme d'aide aux membres et aux associés (PAMA)						
	Frais	TPS-5 % (AB, BC, MB, NT, NU, SK, YT)	TPS-5 % + TVH-9.975 % (QC)	TVH-13 % (ON)	TVH-15 % (NB, NL, NS, PE)	
	68,00 \$	3,40 \$	10,18 \$	8,84 \$	10,20 \$	



**Association canadienne des ergothérapeutes**

100-34 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7J6  
 Courriel : membership@caot.ca • Télécopieur : (613) 523-2552  
 Téléphone : (800) 434-2268 ou (613) 523-2268, poste 221

Numéro d'adhérent

**RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION  
 POUR 2016-2017**

L'année d'adhésion commence le 1<sup>er</sup> octobre (les frais ne sont pas calculés au prorata)

**Trouvez un ergo** Trouvez un ergo est un avantage exclusif des membres qui est ouvert à tous les ergothérapeutes au Canada. Le nouveau et dynamique répertoire Trouvez un ergo vous permet d'être repéré facilement par des agents qui font des demandes de consultation, des clients et des collègues, de même que par tous les Canadiens qui sont à la recherche de services spécifiques en ergothérapie. Joignez-vous à la communauté du Trouvez un ergo afin de rehausser le profil et l'accessibilité de l'ergothérapie. **Veillez choisir l'une des quatre options présentées dans le tableau ci-dessous. Dès que votre formulaire aura été traité, vous recevrez un courriel vous expliquant comment accéder à votre profil.** Pour en savoir davantage, visitez le [www.caot.ca/findanOT](http://www.caot.ca/findanOT) ou envoyez un courriel à membership@caot.ca.

	Frais	TPS-5 % (AB, BC, MB, NT, NU, SK, YT) S/O	TPS-5 % + TVH-9.975 % (QC) S/O	TVH-13 % (ON) S/O	TVH-15 % (NB, NL, NS, PE) S/O
<b>Option 1</b> - Nom, province servie et courriel.	Gratuit				
<b>Option 2</b> - Nom de l'ergothérapeute, coordonnées, province servie, 2 domaines de pratique, âge de la clientèle servie, langues, courriel, site web et numéro de téléphone.	50,00 \$	52,50 \$	57,49\$	56,50 \$	57,50 \$
<b>Option 3</b> - Nom de l'ergothérapeute, coordonnées, province servie, 5 domaines de pratique, âge de la clientèle servie, heures de service, langues, courriel, site web et numéro de téléphone.	75,00 \$	78,75 \$	86,23\$	84,75 \$	86,25 \$
<b>Option 4</b> - Nom de l'ergothérapeute, coordonnées, province servie, 7 domaines de pratique, âge de la clientèle servie, heures de service, langues, courriel, site web et numéro de téléphone, logo, biographie et réseaux sociaux.	100,00 \$	105,00 \$	114,98\$	113,00 \$	115,00 \$

**RCE** La Revue canadienne d'ergothérapie est disponible en version imprimée au tarif décrit ci-dessous. Les membres ont accès à la version électronique de la RCE en tout temps, par l'intermédiaire de leur compte en ligne.

La Revue canadienne d'ergothérapie (RCE)	Frais 20,00 \$
--	-------------------

**Assurance de clinique d'ergothérapie** Les propriétaires de clinique qui sont ergothérapeute doivent détenir une assurance responsabilité professionnelle individuelle, de même qu'une assurance de clinique d'ergothérapie.

Nom et adresse de la clinique  Cocher cette case si l'adresse est la même que l'adresse professionnelle à la page 1

Nom de la clinique

Adresse de la clinique

Ville Province Code postal

Pays Téléphone à la clinique Courriel

	TPS sur l'assurance MB, ON (8 %)	TPS sur l'assurance QC (9 %)	TPS sur l'assurance NL (15 %)	Autres provinces ou territoires
<b>Option 1</b> Limites : 5,000,000 \$/ 5,000,000 \$ - <b>63,00 \$</b>	5,04 \$	5,67 \$	9,45 \$	0,00 \$
<b>Option 2</b> Limites : 10,000,000 \$/ 10,000,000 \$ - <b>71,00 \$</b>	5,68 \$	6,39 \$	10,65 \$	0,00 \$